

Programme de formation

Les contrats du spectacle : aspects juridiques

Objectifs :

Le cadre général du droit des contrats évolue. Les responsabilités sont partagées et les risques aussi. Quelles sont les clauses juridiques fondamentales et comment les rédiger ? Que se cache-t'il dans le « silence des contrats », dans ce qui n'y est pas dit ? Alors comment formaliser une relation contractuelle en la sécurisant au mieux ? Cette formation analyse les principaux contrats rencontrés dans le spectacle reliant producteurs et diffuseurs.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre le cadre général des contrats
- comprendre et analyser juridiquement une proposition de contrat
- identifier les risques
- utiliser un contrat type à bon escient
- choisir les clauses adaptées à une situation
- sécuriser les pratiques et anticiper sur les difficultés

A l'issue de cette formation, l'institution renforcera sa sécurité juridique et financière par une meilleure connaissance des enjeux contractuels.

Publics et prérequis :

Cette formation est destinée à toutes les personnes qui sont confrontées aux contrats au sein de compagnies ou de structures de diffusion.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation est centrée sur l'analyse, le commentaire, la critique et la mise en perspective des contrats habituellement pratiqués par les participants, y compris le cas échéant des contrats types. A partir de ces études de cas sont retracés les grands principes et les logiques de rédaction des contrats. Dans cette optique, il est demandé aux participants de se munir de contrats en usage dans leur structure.

Durée :

7 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Appréhender le cadre juridique
la hiérarchie des normes

la qualification des contrats, des droits et des rémunérations
la loi nationale applicable aux contrats transfrontière
la réforme du droit contrats (code civil) en 2016

Connaître les principes généraux du droit des contrats
les principales règles issues de la réforme du code civil
les conditions de formation des contrats
les annexes
les avenants de révision des contrats
la suspension, la résiliation, la résolution des contrats
la force majeure
les dommages et intérêts
la prescription des actions judiciaires

Déterminer les catégories de contrats du spectacle
la location d'espace
la cession
la coréalisation
la résidence
la coproduction

Repérer les logiques de fonctionnement
les bonnes pratiques
les enjeux de chaque partie
les marges de négociation
l'anticipation des événements
la résolution des problèmes ou des conflits

Créer des réflexes préventifs
les niveaux et les échelles de risques
les pouvoirs et les marges de négociation
les difficultés

Formaliser la relation contractuelle
le champ des responsabilités réciproques
le prix de la prestation artistique
les frais d'approche
les fiches techniques
les mesures de vigilance quant au respect du droit social
les droits d'auteurs
les droits voisins
le droit à l'image

Etude de cas
cas issus de l'expérience du formateur

cas issus du groupe de stagiaires

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches techniques rédigées par l'intervenant et d'exemples de contrats.